

du Nevada et des principales zones de tremblements de terre qui contribuent pour une grande part au recueil des données sismologiques nécessaires aux recherches.

Le maintien en fonctionnement des stations LRSM au Canada contribuerait beaucoup à la réalisation des objectifs de «VELA UNIFORM». En conséquence, le Gouvernement des États-Unis demande au Gouvernement du Canada de bien vouloir prolonger l'accord mentionné au paragraphe un de la présente Note pour une période supplémentaire de trois ans à compter du 1^{er} juillet 1968 jusqu'au 30 juin 1971. L'accord se poursuivrait conformément aux modalités exposées dans les notes mentionnées ci-dessus, y compris l'accord suivant lequel les données enregistrées au Canada dans le cadre du présent programme seraient mises sur demande à la disposition du Gouvernement du Canada et les résultats du programme de recherches paraîtraient sous la forme de documents sans cote de sécurité.

Si le Gouvernement canadien approuve la proposition énoncée ci-dessus, l'Ambassadeur a également l'honneur de proposer que la présente Note et la réponse que lui fera tenir Monsieur le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures constituent entre les deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur à la date de cette réponse.

J.W.S.

Ambassade des États-Unis d'Amérique

Ottawa, le 26 juin 1968

The Secretary of State for External Affairs concurs in the proposal of the Ambassador of the United States of America that his note and this reply constitute an agreement between the two Governments on this subject, effective from this date.

M.C.

Ottawa, June 27, 1968

Ottawa, June 27, 1968